



Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Code	Intitulé
A4	Servitudes de police des eaux sur les cours d'eau non domaniaux – L'Erdre (arrêté préfectoral du 5 mai 1966)
AC1	Servitudes relatives aux monuments historiques – Le château et son parc inscrit à l'inventaire supplémentaire le 10 mai 1994 // La piscine, ses équipements, y compris le jardin de jeux, de loisirs et de repos inscrit le 16 décembre 2016
I3	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de gaz – <i>non représentée sur le plan des SUP</i> – cf. SUP1
SUP1	Servitudes autour des canalisations de transport de matières dangereuses
PT2	Servitudes de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
PT3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications.